

Si cette fête avait été enlevée du dimanche par le décret du 23 octobre 1913, en même temps que celle du S. Nom de Jésus, de la sainte Famille, du précieux Sang, de la Dédicace, de S. Joachim, des Sept-Douleurs et du S. Rosaire, on pourrait (sans y être tenu) en faire la solennité le dimanche où la fête se célébrait précédemment. Mais tel n'est pas le cas. Cette fête a été fixée au 12 septembre avant ce décret de 1913, et, par suite, ne jouit pas du privilège accordé, par ce décret de 1913, aux fêtes fixées à un dimanche et placées à date fixe, d'avoir la solennité le dimanche où se célébrait la fête.

J. S.

SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

A la maison-mère de la Providence, le jeudi, 17 juillet, M. l'abbé Joseph Carrée, p. s. s., de la paroisse Saint-Jacques de Montréal, présidait une cérémonie de vêtue et prononçait l'allocution de circonstance.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Salomé Belliveau, de Scoudouc, Marie-Anne Lemay, de Saint-Jacques-de-Parisville; Emma Trudel, de Saint-Narcisse; Hélène Landry, de Saint-Grégoire; Rose Normand, de Hull; Rose-Alma Bourassa, de Yamachiche; Rose-Mary Gingras, de New-York; Alice Lebel, de Trois-Pistoles; Germaine Bourgouin, Christiana Champagne, Albertine Thérien, Antoinette Moreau, de Montréal; Antoinette Laurin, de Saint-Hermas; Anne-Marie Pelletier, de Fraserville; Juliette Benoit et Emilienné Benoit, de Papiñeauville; Frances Cone, de Jersey City; Léona Giroux, de Saint-Augustin; Eglantine Lajeunesse, de Saint-Canut; Eva Goulet, de Lanoraie; Emilia Lalonde, de Hawkesbury; Christiana Boucher, de Berthier; Blanche Rivard, de Saint-Casimir; Marie-Ange Libouren, de Saint-Clet.

Le samedi, 19 juillet, Mgr J.-A. Bélanger, curé de la paroisse de Saint-Louis-de-France de Montréal, présidait la cérémonie de profession.